

Image not found or type unknown



## Demande de précésion pour mes preuves

Par **houcinedu93**, le **12/05/2010 à 17:14**

Bonjour,rn je prépare mon dossier de regularisation de 10 ans je suis algerien je suis arrivé 07/2000 ce que je veut savoir es que les relevés de comptes de la poste sont valables comme preuves et les bordoreaux de dépôts de cheques aussi a mon nom...merci